



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

relations entre le Parlement et le Gouvernement

Question au Gouvernement n° 2421

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Philippe Briand.

M. Philippe Briand. Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre de l'agriculture, mais M. le ministre de l'intérieur comprendra que je fasse appel à sa bienveillance.

J'ai récemment reçu, sûrement par erreur, une note signée de M. Jean-Pierre Pouzoulet, votre conseiller aux relations avec le Parlement, monsieur le ministre de l'agriculture, adressée aux élus de la majorité, dont je ne fais pas partie, note polémique (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste) accompagnée d'un bordereau portant la mention manuscrite: «pour diffuser et cogner». Cogner sur qui, monsieur le ministre ? («C'est scandaleux !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Sur les parlementaires de l'opposition (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants), alors que M. le Premier ministre nous donne chaque semaine des leçons sur une certaine forme de politique ? Tenez-vous un double langage: ouvert et généreux devant les médias, politicien et miséreux derrière ? (Protestations sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.) Merci de nous répondre, car les parlementaires, quels qu'ils soient, ne sauraient être «cognés» par qui que ce soit ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. Merci, monsieur Briand. On peut toujours aspirer à devenir membre d'une majorité, quelle qu'elle soit ! (Sourires sur les bancs du groupe socialiste.)

La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche. Monsieur le député, je vous remercie de poser cette question qui sera probablement de celles qui intéresseront le plus les Français cet après-midi ! («Bravo !» sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Je connais très bien Jean-Pierre Pouzoulet, l'un de mes collaborateurs, qui est aussi un ami. Son expérience de l'hémicycle est telle, depuis de nombreuses années, que je m'étonne qu'il ait pu faire cette confusion entre un député de la majorité et un de l'opposition. Cela étant, j'espère que vous ferez bonne lecture de cette note. Je peux vous dire que, depuis qu'elle a été diffusée, je n'en ai reçu que des compliments sur ces rangs. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Vives exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Briand](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2421

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2000, page 9077

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 novembre 2000